

MACHINE À MASH-UP

LE 22 MAI 2009 ALEXANDRE LÉCHENET

Les mash-up, ce sont ces magnifiques applications qui mêlent tout un tas de données et qui peuvent être à la fois intéressantes à connaître, faciles à utiliser et même belles à voir. Preuve en est avec cette petite merveille faite par le New-York Times qui permet de suivre les films en fonction du nombre d'entrées [...]

Les mash-up, ce sont ces magnifiques applications qui mêlent tout un tas de données et qui peuvent être à la fois intéressantes à connaître, faciles à utiliser et même belles à voir. Preuve en est avec cette petite merveille faite par le New-York Times qui permet de suivre les films en fonction du nombre d'entrées au box-office et en fonction du temps : **The Ebb and Flow of Movies**. Où l'on voit le film qui a beaucoup d'entrées au début mais dont les gens se lassent vite et ceux dont le bouche-à-oreilles fonctionne et qui, malgré un très faible départ, durent dans la longueur.

Bien sûr, s'amuser avec des films est amusant. Mais que diriez-vous si toutes les données existants dans les base de données de l'administration (sans, bien sûr, les données personnelles) vous étaient offertes, sur un plateau, dans un format ouvert. Et que toutes ces données pourrait, du coup, être exploitées, faire des applications intéressantes et permettre à tout un chacun de comprendre ce qui se fait dans son pays. En France, ça n'existe pas encore. Aux États-Unis, ça s'appelle **data.gov**. Tout simplement. donnees.gouv.fr. Et des choses assez compliquées comme le calcul des "notes" pour les parlementaires seraient d'un coup plus simples. Et si quelqu'un veut présenter le nombre de chômeurs vivant à proximité d'un Parc National, il pourrait le faire.

NICOLAS VOISIN

le 22 mai 2009 - 12:40 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



il y a un projet en ce sens dans le tuyaux au sein du collectif / fabrice pourra t'en dire plus /-)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

IMATH

le 22 mai 2009 - 13:13 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Si les données sont fournies en mode feed ou via une API c'est très simple. Autrement, il faut que les données soient affichées en clair dans des pages pour faire du cross-domain scripting (c un peu plus long) et composer à la volée le feed !! En mettant un peu de RIA et en imaginant les fonctionnalités à ajouter du type "école des fans" pour les députés (actualité oblige), tu obtiens qqchose de sympa : j'avoue.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

EPELBOIN

le 23 mai 2009 - 13:13 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Oui, pas mal de choses en préparation, mais on en est au tout début et le chemin sera semé d'embuches, à l'image de cette député qui croyait, assez naïvement que son statut et le pouvoir qu'il lui confère suffirait pour censurer toute velléité de transparence qui ne lui soit pas favorable (inutile de lui taper dessus plus que de raison ceci dit, elle a fait une bêtise et s'en est rendu compte, certes un peu tard).

Je vous renvoi sur ce billet pour aller plus loin, et je peux d'ores et déjà vous annoncer que sous peu nous constituerons, au sein d'owni un groupe de travail sur la possibilité de créer, en dehors du gouvernement Français qui n'en veut pas, un ersatz de data.gov, consistant, à défaut de mieux, à structurer et rendre accessibles (api, xml, etc) des données publiques disponibles ça et là dans une forme non structurée. La Quadrature a déjà fait un boulot remarquable en ce qui concerne la collecte, l'idée est de travailler sur l'accessibilité et l'ouverture de ces données.

Cela pose de nombreux problèmes, techniques, éthiques, politiques, donc il y a du boulot, mais les bonnes volontés ne manquent pas.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

VINCENT

le 23 mai 2009 - 23:55 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bref une sorte de super Eurostat matinée de l'office des statistiques de l'OCDE à l'échelon national. ^^

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/statistics/search_database
http://www.oecd.org/document/57/0,3343,en_2825_35731996_42506553_1_1_1_1,00.html

L'accès à ces informations publiques est régie par la loi du 17 juillet 1978 étendue par l'article 10 de la loi du 12 avril 2000. Cette dernière extension, en gros, porte sur la communication des documents financiers.

Bien évidemment, tout ceci doit se faire dans le respect de la loi du 6 janvier 1978.

Plus d'infos auprès de la CADA (commission d'accès aux documents administratifs).

La plupart du temps ces informations, ces données, ces statistiques existent et sont disponibles plus ou moins facilement, dans tous les cas de façon très éparpillées. Il n'existe effectivement pas de centralisation de ce type de données "publiques", ce qui est très regrettable. Entre les administrations qui rechignent à les fournir, qu'elles en aient légalement le droit ou pas, entre celles qui font payer ce genre d'informations, ce n'est pas gagné.

En dehors du respect du droit d'auteur, du travail de production, d'analyse, de mise en forme de ces données, nous devrions tous avoir accès au moins aux données brutes. C'est une question de salubrité et de transparence démocratique.

Malheureusement pour des raisons de monopoles, d'argent (cela peut rapporter beaucoup), de "tradition", des travers et autres tentations politiques (de contrôle, ...), nous sommes en France très loin de la situation des États-Unis.

Même si cela évolue, très lentement, nous sommes encore loin d'avoir un flux xml provenant du parlement et portant sur les votes effectifs de nos représentants élus. Nous allons plutôt dans la direction inverse en ce moment, voir par exemple le cas, dans un domaine proche, du temps nécessaires pour accéder à certaines archives.

Avant donc de nous retrouver avec une plateforme ouverte, libre, respectant les normes et standards et proposant l'ensemble des données produites par les administrations, les établissements publics, ... en dehors bien évidemment de ce qui relève de la vie privée et de la Sécurité Nationale, il y a du pain sur la planche tant ce sujet ô combien primordial est éminemment politique et donc explosif (voir l'exemple du Ministère de l'Intérieur).

Maintenant, vous avez tout mon soutien dans ce projet.

Non seulement dans le recensement, la structuration, la mise à disponibilité et la mise à jour des données actuellement mis à disposition en se basant sur les textes en vigueur et en faisant appel à la CADA si nécessaire. Ça, c'est la partie technique.

Mais aussi dans une seconde étape, tout aussi importante, visant (avec d'autres groupes concernés) à faire évoluer la Loi Française, quitte à faire du lobbying au niveau du Parlement Européen.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

EPELBOIN

le 24 mai 2009 - 14:23 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Vincent, je t'invite à rejoindre ce groupe Facebook (en attendant qu'on ai mis en place un réseau social propre à Owni ;-)

<http://www.facebook.com/group.php?gid=102429210585>

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

VINCENT

le 27 mai 2009 - 20:25 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Le temps de me réinscrire sur FaceBook et je vous rejoins. ^^

À noter, les annonces de NKM de ce jour, concernant deux appels à projets (Serious gaming et Web 2.0). Elle a notamment cité comme exemple ce site britannique

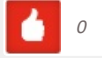
(<http://www.showusabetterway.co.uk/>), proche de votre idée, et qu'elle aimerait bien voir repris en France.

Je la cite:

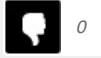
«L'administration française est assise sur des données considérables, des statistiques, des chiffres, qui intéressent les gens mais sont jusqu'à présent tellement indigestes».
Source: 20minutes.fr

Bref, cela peut faire déjà une oreille attentive au gouvernement.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

EPELBOIN

le 27 mai 2009 - 20:27 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Oui, j'étais au petit déjeuner organisé par NKM à cette occasion, effectivement, il y a de l'espoir...

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE